

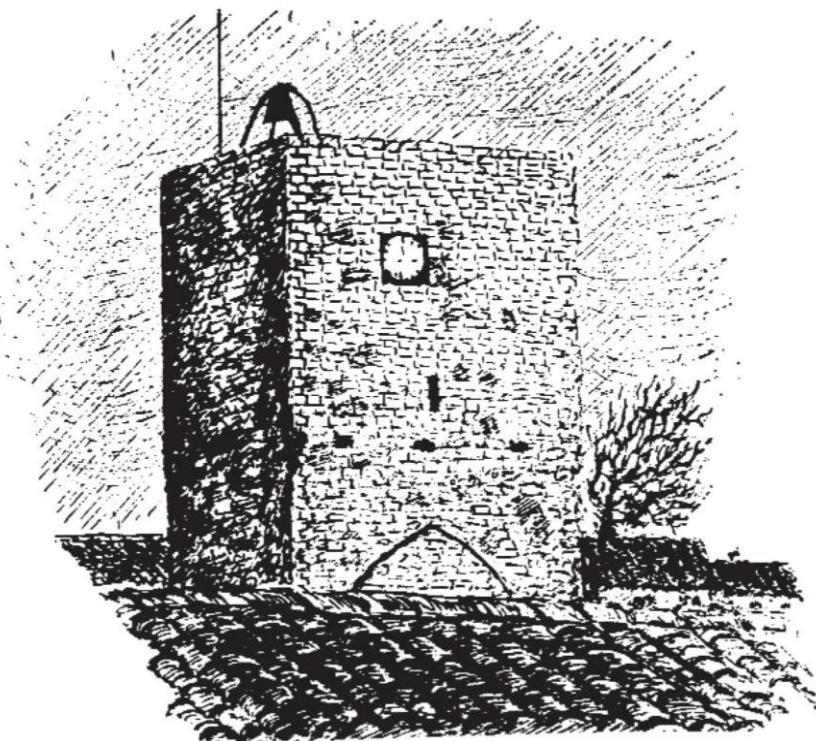
VILLE DE



CASTRES

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
L'ASSOCIATION AMICALE
DES
Anciens Elèves du Lycée Jean Jaurès

(Collège et E.P.S)
et des Lycées et Collèges publics de Castres



Quelques mots...

J'ai connu, il y a cinquante ans lors de mon entrée au Conseil d'administration de notre amicale, dont j'étais le benjamin, de vieux messieurs qui avaient été élèves avant 1914. Eux-mêmes avaient autrefois connu d'anciens élèves des années 1880. De génération en génération se perpétuaient ainsi des récits, des témoignages, des souvenirs, appartenant pour chacun d'eux à leur époque, mais reflétant une atmosphère identique.

Pour nous en tenir aux seules assemblées générales et aux joyeuses agapes qui suivaient, retenons que pendant très longtemps leurs déroulements s'effectuaient selon un rite quasi immuable auquel tous les participants - nombreux en ces temps - étaient attachés. Et personne n'aurait souhaité y déroger. En 1994, la mixité a gagné avec un certain retard, il faut l'admettre, les rangs de notre association et le banquet a été présidé pour la première fois par une femme. Seul le contenu du chant choral qui anima pendant plus d'un siècle la fin du repas en a par la suite souffert. Non point à cause de l'arrivée de cette mixité que par les effets d'un changement des mentalités et la méconnaissance du répertoire. Tout pourrait cependant continuer au fil des changements et l'avenir de l'Association apparaître serein. Il n'en est rien. Le non renouvellement de ses membres pose à l'évidence un grave problème. Les jeunes générations, celles procédant de la croissance démographique et de l'extension de l'enseignement secondaire, n'éprouvent plus le désir d'adhérer. Et cette tendance se constate ailleurs, les associations d'anciens élèves des lycées tendent à disparaître. Le fait que je tienne depuis tant d'années la partie nécrologique de ce bulletin, le fait de constater qu'en trente ans nous avons perdu la moitié de nos adhérents, m'inclinent à verser dans un excès de pessimisme.

Nous savons que les modestes pages du bulletin constituent, notamment pour ceux qui vivent loin de Castres, un lien avec le cadre et l'atmosphère de leur jeunesse. La réception chaque année de quelques messages de remerciement et d'encouragement incite l'équipe en charge de la parution du bulletin à continuer malgré tout. Jacques Boyer, pensionnaire de 1941 à 1948, de la 6^e à Maths élém, après avoir exprimé sa « reconnaissance au Lycée Jean-Jaurès pour le chemin qu'il nous a ouvert » terminait ainsi sa lettre d'avril 2017 : « Jeunes anciens, partagez le plus longtemps possible vos souvenirs de potaches castrais »

Alain LEVY

Association Amicale
du Lycée Jean Jauré
et des Lycées et Collèges

L'ASSEMBLÉE du 29 a

Alain LEVY au nom du triumvirat ouvre cette assemblée générale et remercie le Principal du collège, Stéphan TONDI, pour l'accueil de notre assemblée dans les murs du collège.

Il excuse les camarades qui regrettent de ne pouvoir prendre part à notre repas et rappelle les noms des anciens élèves et des professeurs qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Au cours du rapport moral concernant l'activité de l'Association, il a été fait notamment mention des réunions du Conseil d'administration en date des 13 octobre 2016 et 22 février 2017 où avait été décidé – de fixer, à titre d'essai, l'heure de l'Assemblée générale suivie du banquet à 11 h 15 – de proposer de présider notre banquet 2017 à Madame Michèle SALVAN, dans le cadre du rapprochement de notre association avec celle des anciens élèves du Lycée La Borde Basse – d'adresser notre bulletin aux membres de l'association des anciens élèves de la Borde Basse dont Alain ROQUES nous a communiqué les coordonnées – d'améliorer les conditions d'accès et le contenu de notre site informatique.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

André VIEU, trésorier de l'association, présente ensuite le rapport financier.

des Anciens Élèves
ès (collège et E.P.S.)
ges Publics de Castres

E GÉNÉRALE
avril 2017

Il ressort que l'exercice 2016 s'est traduit par un excédent de 337,75 € une fois réglés les frais d'impression et d'expédition du Bulletin, le coût de l'assemblée générale, les frais de fonctionnement et encaissés les recettes des cotisations et les produits divers dont les deux subventions reçues de la Mairie et des Laboratoires Pierre Fabre. Le disponible en trésorerie nous permet cependant d'assurer pour quelques temps l'avenir bien que le nombre des cotisants diminue et que la participation au repas annuel régresse. Le rapport de notre trésorier est adopté à l'unanimité.

Le renouvellement des membres sortants du Conseil d'administration intervient ensuite. Jacques BOUSQUIÉ - Elio GIULIANI - René GUZMAN - Robert LERAT - André VIEU sont réélus à l'unanimité. Marc BERTHOUMIEU nous ayant fait part de sa décision de ne pas se représenter, un appel à candidature est fait et Madame Pascale CAPPIELLO, ancienne élève du Lycée La Borde Basse et aujourd'hui professeur dans cet établissement, s'est proposée. Elle est élue par acclamation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'Assemblée Générale est levée à 11 h 45.

NDLR : La direction du lycée orthographie « Lycée La Borde Basse » (sans « de » et sans trait d'union).

Assemblée Générale et Banquet 2018

L'assemblée générale et le banquet se tiendront le :

**Samedi 21 avril 2018
au Collège Jean-Jaurès**

Nous remercions M. le Principal Stéphan Tondi de nous accueillir

Pour marquer le rapprochement et l'établissement de liens entre nos deux associations, le banquet sera présidé par

Stéphane DALL 'ACQUA

Ancien élève du Lycée La Borde Basse de 1994 à 1997
Proviseur Adjoint du Lycée polyvalent La Borde Basse

Programme

Nous revenons cette année à l'horaire habituel, sans préjuger de celui des années futures.

18 h 30 Assemblée générale

19 h 15 Apéritif

20 h 00 Banquet

Inscriptions

Tous les convives sont priés de se faire inscrire avant le **mercredi 18 avril** (délai impératif) selon les modalités que vous trouverez sur le feuillet mobile et à utiliser obligatoirement.

Feuillet à adresser à notre camarade André VIEU

6, chemin de Tournemire - 81100 CASTRES

Les conjoints sont cordialement invités.

Correspondance

La correspondance doit être adressée à :

André VIEU - 6, chemin de Tournemire - 81100 CASTRES

Tél. 05 63 35 81 30 - Courriel : andrejean.vieu@orange.fr

La liste des adhérents est disponible (expédition contre 4€ pour frais d'envoi)

Extrait de l'allocution de notre camarade Michelle Salvan lors du banquet du 29 avril 2017

Vingt-trois ans après sa mère, Jacqueline Salvan qui fut la première femme à présider notre banquet annuel, Michelle Salvan, sa fille, accomplissait cette fonction en tant, cette fois ci, qu'ancienne élève du Lycée La Borde Basse. Sa présence attestait de notre volonté commune de renforcer les liens entre les vieux anciens élèves du Lycée Jean-Jaurès et jeunes anciens élèves du lycée La Borde Basse. Notre camarade, Conseiller à la cour d'appel d'Agen, après avoir parlé de ses études, de ses condisciples, de ses professeurs, tint au regard des confusions existantes, à rappeler un certain nombre de règles statutaires et de définitions relatives à l'exercice de la profession de magistrat.

La magistrature française regroupe deux catégories de magistrats : ceux du siège et ceux du parquet. Au cours d'une carrière, on peut passer d'une fonction à l'autre.

Le magistrat du siège est juge. Selon sa spécialisation, il est juge des enfants, aux affaires familiales, d'instance, d'instruction, d'application des peines... Indépendant et inamovible, il tranche les conflits entre les personnes (famille, logement, consommation...) et sanctionne les auteurs d'infractions pénales, tout en veillant aux intérêts des victimes et de la société. Il rend des décisions conformément au droit. Il est garant du bon déroulement des procès.

Le magistrat du parquet est procureur. Il ne rend pas de jugement. Représentant la société, il est chargé de la défendre. Il dirige l'action de la police judiciaire, décide des suites à donner lorsqu'une infraction est commise et veille à l'exécution des peines. Au cours des audiences, il propose au juge une peine au nom de la société. Il s'assure également que les droits des personnes vulnérables soient garantis. Placé sous l'autorité du garde des Sceaux, il intervient surtout en matière pénale.

Bien qu'ils ne soient pas élus du peuple, les magistrats rendent la justice au nom du peuple français. Ils sont nommés par le Président de la République après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Les magistrats du siège possèdent un statut leur garantissant une indépendance renforcée par rapport aux membres du parquet. Ils sont inamovibles ce qui signifie qu'ils ne peuvent recevoir une affectation nouvelle sans leur consentement.

A l'inverse le ministère public, chargé de représenter la société de veiller au respect de l'ordre public et à l'application de la loi est hiérarchisé et subordonné au garde des sceaux, et applique la politique pénale du gouvernement. Les procureurs ne bénéficient pas de la garantie d'inamovibilité.

Depuis la loi du 25 juillet 2013, il a été inscrit dans le code de procédure pénale l'interdiction pour le ministre de la justice d'adresser aux procureurs de la République des instructions individuelles, ce qui a mis fin à la pratique antérieure.

La grande innovation de la loi constitutionnelle du 25 juillet 2008 est de soumettre à l'avis du Conseil supérieur de la Magistrature les projets de nominations des procureurs généraux.

L'indépendance est un droit constitutionnel que les magistrats doivent préserver vis-à-vis des pouvoirs exécutifs et législatifs.

Aujourd'hui où la justice traverse une crise de confiance la problématique de l'indépendance des juges fait débat. Pour beaucoup elle signifie corporatisme avec la crainte d'une confiscation du pouvoir par une caste. On se souvient de la puissance des parlements sous l'ancien régime.

Le magistrat est soumis à un devoir de réserve et de neutralité, c'est pourquoi il ne peut répliquer aux atteintes injustifiées dont il fait de plus en plus souvent l'objet.

Le juge est avant tout le gardien des libertés individuelles, donc le rempart contre l'arbitraire et c'est pourquoi son indépendance doit être garantie.

Le magistrat a entre les mains la liberté, l'honneur, la sûreté et les intérêts matériels des citoyens. Ce rôle fonde les exigences que chacun peut avoir à leur égard. La loi le veut indépendant et impartial. La méconnaissance de ces impératifs compromettrait la confiance du public.

Aujourd'hui où l'on tend à de plus en plus de garantie d'indépendance du juge, le corollaire est la responsabilité.

C'est pourquoi il est soumis à des obligations déontologiques très strictes qui sont le corollaire de son indépendance. En particulier il est soumis à un devoir de réserve et de neutralité. Les jeunes magistrats y sont préparés à l'école nationale de la Magistrature de Bordeaux.

La robe d'audience est le vêtement que le juge porte lors d'une audience. Autrefois, leur charge leur conférait la noblesse dite « *noblesse de robe* ». Un habillement différencié a ainsi eu pour fonction à la fois de les distinguer des justiciables et de manifester ostensiblement l'autorité de leur charge.

Mais derrière la robe il y a un homme ou une femme avec sa personnalité, son vécu, ses opinions, ses affects.

"La justice ne consiste pas à posséder en soi toutes les vertus que commande la loi mais à les pratiquer par rapport à autrui" (Aristote Ethique à Nicomaque).

"Juger c'est savoir écouter en prenant le risque de se laisser convaincre, c'est savoir trancher et si nécessaire sanctionner" (Pr J. Mestre)

C'est savoir dire que l'un a raison et que l'autre a tort.

Mais juger ce n'est pas juger l'autre au sens où on l'entend communément.

La morale relève du tribunal de l'homme et non du prétoire.

Inaugurant l'École nationale de la Magistrature en 1972 René Pleven alors Garde des Sceaux a déclaré “*la Justice c'est comme la lumière, on ne sait pas ce que c'est mais quand elle n'y est pas on s'en aperçoit*”.

Le magistrat est en contact avec les souffrances de toutes sortes, la mort, la violence.

La difficulté de sa tâche et le poids des décisions qu'il prend, l'éthique à laquelle il doit se conformer font du métier de juge un exercice très difficile et passionnant.

Ceux qui ont été appelés à voir la justice fonctionner de l'intérieur, par exemple comme juré de cour d'assises en sont convaincus...



Jacqueline Salvan - Jacques Limouzy - Michelle Salvan - Alain Levy - Alain Pagès.

Chaque année est publié dans le Bulletin au moins un article ayant pour sujet les souvenirs scolaires d'un ancien élève. Mais depuis quelques temps, ce genre de témoignage ne nous parvient plus. C'est l'occasion de renouveler notre appel de façon pressante. À défaut de divers écrits récents, nous publions cet article paru dans le n°87 de décembre 1960. Son auteur était le Dr. Claude Salvan (père de Michelle Salvan). Plusieurs générations d'élèves s'y retrouveront, tant les études se déroulaient alors dans un cadre resté longtemps sans grand changement.

Quinze ans après

C'était un Lundi d'octobre. Lente reprise d'une morne semaine de Sous-Prefecture. Pour changer, l'Autan soufflait bouclant le cycle infernal d'un climat sans merci. Quelques jours de pluie, de crachin ou d'orage, histoire d'hydrater l'atmosphère, de gonfler les ruisseaux, de laver

l'asphalte, de reverdir l'Agoût et de réveiller les vieilles bronchites et les rhumatismes chroniques.... Cette pluie venue de la Grande Bleue, à moins qu'elle ne surgisse des Cévennes ou des Pyrénées, et que nos paysans implorent aussi souvent qu'ils la maudissent.

Quelques semaines de vent, de rafales d'Autan, histoire de laver les cerveaux, de sécher les ruisseaux, de noircir l'Agoût, de rallumer les crises d'asthme, de migraines et de schizophrénie.

Cher vieux vent d'Autan : t'aura-t-on prêté assez d'intentions malveillantes ou de vertus curatives, toi qui n'a jamais fait tourner la plus petite aile de moulin et n'a jamais rien fait que polir le granit, chasser les excréments fumeux des usines, exciter les esprits et donner aux platanes de faux airs d'oliviers.

Et puis parfois, esseulé, échappé de l'oracle de la météo, un de ces jours tout neuf, tout propre, sans vent, sans pluie, comme dans les chromos de la technicolor.

Cycle infernal peut-être mais combien salutaire....

L'autan soufflait donc, tordant la tignasse des platanes. Les Lices mimaient leur garde immuable, en demi-cercle austère autour des remparts séculaires.

Au bout de ces promenades, tout près de la Sous-Préfecture, à deux pas du foirail, campé dans sa laideur, mon vieux Collège....

Ô vieilles pierres brossées par les siècles, vieille tour émasculée, vieille grille républicaine... combien d'équipages, de baraques foraines, de panneaux électoraux a-t-on pu accrocher aux basques de tes gongs ? Tandis que devant toi entre deux foires, les pétanqueurs s'animent.

C'est ainsi que quinze ans après, je franchissais à nouveau le seuil de mon enfance. Curieux, inquiet, angoissé par tant de souvenirs qui allaient brusquement me cingler le visage. Peur de la déception, de l'illusion d'optique, de l'échelle des années, une fois franchi le portail magique.

Le cœur battant, la main serrée sur ma trousse, j'avancais. La porte s'ouvrit, toujours aussi grinçante et se referma derrière moi, mue par le yale des courants d'air. Et, me voici dans le péristyle, vaste et solennel autrefois, si étroit aujourd'hui. Mais où sont donc ces immenses colonnes qui me faisaient lever la tête ?

A droite, toujours silencieuse, derrière ses vitres embuées, voici la loge du Concierge. La silhouette cassée d'un digne manchot qui jouait du tambour aux récréations, humble grognard déchu, ne s'y dessine plus.

A gauche, austère et réservée, la porte du parloir. Jaurès et Marianne y jouent-ils encore leur comédie de bustes ?

Derrière moi, condamnée à jamais par l'Administration, la grande porte cochère ne sert plus qu'à l'affichage : on y lit les programmes de l'année, les annonces, la liste des reçus, les prochaines vacances....

Quelques pas encore, et me voici dans la Cour d'Honneur. Que d'honneur en effet ! Entre les Cuisines et la Bibliothèque, le temps a respecté le

moins coûteux des jardins : quelques maigres arbustes, ce qui reste d'un buis.

Et déjà, suinte l'odeur de soupe aux choux, de classe sale et de tinettes. Devant moi, encadrant l'entrée, l'humble marbre des anciens, morts pour la France.... Tant de gloire en si peu de place... et tant de noms omis.... A droite, la Bibliothèque des professeurs : quelques mètres carrés concédés à nos maîtres. En profitent-ils d'ailleurs ? C'est vers elle que je me dirige, vers l'escalier de l'Infirmerie.

Je venais, en effet, d'abord pour travailler. Le matin, demandant le Médecin du Collège, le Principal avait téléphoné. Plusieurs pensionnaires avaient besoin de soins. Et je montais, en sifflotant, l'escalier de l'Infirmerie, comme on monte à trente ans l'escalier de l'aventure ;

Car on gravit un escalier comme une carrière : lentement d'abord, le cœur battant, serrant la rampe et assurant ses pas, pour ne pas rater son entrée ; Puis ensuite, de plus en plus vite, allègrement, comme en jouant, sans reprendre son souffle, pour ne pas perdre son temps ;

Plus lentement ensuite, plus lourdement, plus solidement, pour gagner du temps ;

Plus gravement enfin, en soufflant, en s'arrêtant à chaque marche, pour ne pas rater sa sortie.

Dans le travail, comme dans l'amour, le meilleur moment, c'est quand on monte l'escalier.

Une infirmière, débonnaire et zélée, me reçoit. Pleine de bon sens et d'attentions, elle a déjà distribué, « *larga manu* » suppositoires et collutoires aux premiers grippés de l'année : quelques garçons avertis, venus chercher ici un refuge, ou quelques pensionnaires victimes des dortoirs sans feu. Ces derniers sont restés, en effet, tels qu'à leur création : immuablement laids, tristes et froids. La pléthora des élèves a entassé des lits d'orphelins dans des chambrées disciplinaires.

La suite de ma visite devait d'ailleurs me confirmer dans cette impression morbide.

Les souvenirs se conservent ici comme un fœtus dans le formol. Quinze ans après, rien n'a changé.

Voici la grande cour surplombée de sa marquise d'ardoise. Sur son macadam, des centaines d'enfants s'ébattent à chaque heure. Où trouvent-ils donc la place de jouer aux billes ? Au droit de la cour, s'ouvre encore, ô comble de l'ironie, les grands espaces verts du stade....

Voyez plutôt : quelques mètres carrés de sable réservés au sport. Les mêmes agrès vétustes, la barre fixe, le cheval d'arçon.

Ici l'on prépare, dans la poussière de la médiocrité, des générations d'athlètes.

Mens sana in corpore sano....

Et voici la longue théorie des salles de classe. Ça et là mes souvenirs cheminent dans ce pèlerinage aux sources.

Ici méthodiquement nous apprenions la physique tandis qu'un garçon de laboratoire préparait pour notre joie, des expériences sans effet : réfraction de la lumière, tuyaux sonores, électronique, parfait bagage du Petit Bachelier, qui ne saura jamais réparer un coupe-circuit....

Ici chantent encore les premières déclinaisons : rosa, rosam, rosae. Peut-on, sans ironie, nommer cela les pages roses de notre vie ?

Ici l'histoire essayait vainement de se dépouétiser. Pourquoi faut-il que nous en sachions si peu ?

Là, pendant des années, nous apprîmes l'anglais. Combien d'entre nous pourraient encore sans rire en prononcer trois mots ?

Voici enfin, tout au fond d'un couloir sombre, la classe d'Histoire Naturelle, suivie de son officine d'Apprenti sorcier : un squelette accroché aux bois d'une potence, quelques oiseaux mités au fond d'une vitrine, quelques fossiles étiquetés. Ici l'on apprend la nature. Cruelle Leçon des Choses....

Tant de choses apprises, et puis tant d'oubliées....

Oui, si c'est vraiment ce qu'il en reste, grande est notre Culture....

Au fond de la cour, à gauche, je retrouve avec émotion, une modeste porte. Là, tous les jours, à la récréation de dix heures, la femme du concierge nous offrait, pour vingt sous, un petit pain et une barre de chocolat accompagnés d'un « mon fils » protecteur.

C'est aussi dans ce coin que chaque année le traditionnel photographe des Lycées et Collèges venait fixer, pour la postérité nos groupes turbulents de potaches. J'ai conservé quelques-unes de ces photographies jaunies par le temps. Mieux qu'aucun annuaire elles gardent un pouvoir évocateur. Témoignages de nos promotions, ces visages d'enfants, timides ou grimaçants, sont restés pour moi éternellement vivants. Sur chaque tête, je pourrais mettre un nom.

Combien je voudrais vous citer tous, mes camarades et vous évoquer en ces lieux !

Qu'êtes-vous devenus depuis quinze ans dans notre monde délirant ?

Dispersés, écartelés, transplantés aux quatre coins de la planète.

Mais où sont nos rêves d'enfants partis des quatre coins de cette cour ?

Première cigarette fumée à la hâte dans les cabinets...

Premières bagarres dans les vestiaires...

Premiers soucis des examens ; premiers espoirs aussi !...

Premiers projets chimériques...

Premières déceptions...

Vive le Roi, vive la République, vive Pétain, vive de Gaulle...

La Comédie Humaine en première vision.

Vous souvenez-vous ? Tous ces chahuts mémorables dans ces classes sordides.

Tous ces maîtres aimés ou craints d'un âge sans pitié : Pinpin...

La Tsique... Larquey... Olive..., Le Gaulois,... Le Gaucho...

Quelques graffitis sur les murs...

Quelques noms gravés sur les tables d'étude...
Est-ce vraiment tout ce qu'il en reste ?
Tandis que dans son coin, la vieille tour, immuable et sereine, regarde en souriant de son œil de cyclope, s'égailler tant de folle jeunesse...

Claude SALVAN (novembre 1960)

Souvenirs de La Borde Basse

En 1977, mon entrée au lycée était pour moi le moment de prendre mon envol ! Arriver dans un établissement aussi imposant, récent, ouvert sur l'extérieur, dans une nouvelle classe, avoir de nouveaux amis raisonnait comme appel à plus de liberté, à plus de responsabilité et il était donc temps d'avoir de nouvelles intentions !

Très vite j'ai découvert un lieu radicalement différent de ce que j'avais connu jusqu'alors. Lieu d'expression, et d'affirmation de soi, cet espace bienveillant était pour moi l'assurance de trouver là, et pas ailleurs, l'épanouissement nécessaire pour grandir et réussir.

Aujourd'hui, je peux affirmer qu'au-delà du capital culturel transmis par mes parents, ce que je suis, je le dois en grande partie à ce que j'ai appris au Lycée de La Borde Basse.

Dans mon premier cartable, bien léger, il n'y a avait pas grand-chose sinon le nécessaire pour apprendre. Lorsque j'ai quitté « la Borde », ce même cartable était bien plus imposant, bien plus lourd. Bien plus tard, j'ai compris combien ce qu'il contenait était précieux et unique. Des savoirs, des compétences mais aussi - et surtout - des sensations, des amitiés, une humanité, des partages, une douceur de vivre, des plaisirs improbables, bref, tout ce qui peut faire chavirer un cœur et des pensées.

Les échanges, les « *petits gestes* » de mes enseignants, les remarques de certains sur mes bulletins, à jamais gravées dans ma mémoire, les encouragements, les mots complices, les initiatives des professeurs qui nous ont fait découvrir que l'apprentissage des savoirs pouvait se faire avec moins de formalisme, en allant bien au-delà de la simple et seule transmission de connaissances magistrales, sont autant de souvenirs qui m'ont construit et qui m'ont permis de regarder l'avenir avec optimisme*.

« *l'idéal de vie n'est pas la volonté d'être parfait mais l'envie d'être meilleur* » assurait Ralph Emerson. Se surpasser, participer, savoir écouter, voilà aussi ce que j'ai appris durant mes années lycée à la Borde-Basse. Mes idées se sont forgées au feu des différents avis et c'est

bien durant ces années-là que j'ai appris à accepter les idées des autres et d'autres pensées que les miennes.

L'apprentissage de l'humilité fut réel ! et ce partage a créé une « *sorte* » d'émulation où chacun de mes camarades, comme moi-même, sommes sortis grandis. Cette humilité a porté en nous l'altruisme nécessaire pour vivre en société ; privilégier l'intérêt général en fusionnant les énergies individuelles, nous permettait de nous éloigner des égoïsmes qui à l'époque pointaient déjà !

Cet altruisme que nous avons appris et façonné m'a aussi permis de comprendre que cela ne signifiait pas s'oublier ou s'inhiber et que la petite part d'égo et d'amour propre qui nous appartient, nous différencie, nous personnalise et nous pousse en avant.

C'était une question de mesure et d'équilibre nous rappelaient sans cesse les professeurs pour que cet ego ne nous mène pas, comme bien souvent à des débats stériles guidés par les seules passions et où la raison en était chassée. C'est bien durant ces années du lycée que j'ai pu mesurer combien l'apprentissage et les savoirs qui nous étaient transmis avaient trouvé chez moi une résonnance certaine. Mes investissements sociaux d'alors, mes premières manifestations, mes premiers débats politiques, mes choix professionnels, comme aujourd'hui mes engagements politiques sont à coup sûr les résultats de ces apprentissages.

Aujourd'hui, mon regard sur ce qui m'entoure, et même s'il est toujours teinté de mesure, est quelque peu désabusé car dans notre société moderne et stressante, il semble de plus en plus difficile de vivre sans subir les pressions de notre environnement qu'il soit professionnel, familial et désormais « *social* » avec des conséquences néfastes sur notre santé et notre approche du bonheur de vivre.

C'est ainsi que je regarde les lycéens d'aujourd'hui, les étudiants qui, greffés aux réseaux sociaux en oublient, il me semble, l'essentiel ! et malgré nos aides, nos enfants n'ont plus les mêmes perspectives dans un monde hyper connecté, souvent sujet à des conflits !

Notre insouciance d'alors, qui n'est plus celle d'aujourd'hui, était liée à une confiance dans l'avenir et cette période d'adolescence restera un bon souvenir pour la plupart d'entre nous. Sans doute que ce lycée, monument local, y est pour beaucoup. Ce lieu, cet environnement, l'autonomie réelle dont nous jouissions nous a permis de grandir. Qu'en est-il aujourd'hui ?

*11 y a des personnes dont nous nous souviendrons toute notre vie parce qu'elles nous ont marqués et nos professeurs, assurément, en font partie ! Les avoir côtoyé des années durant « *laisse* » des traces dans nos souvenirs. Ainsi, je n'oublierai jamais combien j'ai partagé de bons moments, parfois plus désagréables, en compagnie de

MM. Tellier (Philosophie), Pillon (Histoire-Géographie), Massol (Mathématiques), Casagranda, (Physique), Hincker (Français) et je tiens à travers ce mot à les remercier pour leur patience, leur dévouement, leur empathie, leur savoir et leur désir de transmettre.

Christophe TESTAS

François PIOCHE, professeur d'Histoire-Géographie au Lycée La Borde Basse de 1973 à 1996, a fait paraître en 2013, édité par la Société Culturelle du Pays Castrais, Un instituteur Tarnais dans la guerre de 1914-1918. Cet ouvrage a été rédigé à partir des carnets et de la correspondance d'Alfred Roumiguières. En cette année du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, nous publions les lettres qu'échangent Alfred Roumiguières et son épouse face à cet évènement. Elles traduisent les réactions des grands-parents de notre camarade Annie Pioche-Bénaben, membre du conseil d'administration de notre association.

Sorèze, le 11 novembre 1918, Rosa Roumiguières à Alfred, son mari, mobilisé depuis le 3 août 1914.

Mon Alfred,

Enfin cette fois-ci, c'est vrai ? C'est fini, bien fini. Nous rentrons de la manifestation organisée pour célébrer cette heureuse nouvelle. Toute seule, je n'y serais pas allée, mais pour rien au monde, je n'aurais voulu priver nos enfants de cette joie. Ils ont vu si peu de fêtes pour ne pas dire aucune et j'espère bien qu'ils n'auront jamais à voir la fin d'une guerre. Donc je n'ai pas voulu les garder dedans et je les ai amenés voir toutes les illuminations et la retraite aux flambeaux. D'ailleurs, c'est une assez grande joie pour qu'on se permette d'oublier les malheurs et de se réjouir.

Comment avons-nous su la nouvelle ? Je doutais de l'apprendre par les journaux d'aujourd'hui et le temps me paraissait long. On m'a dit qu'à une heure beaucoup de gens le savaient. Mais moi, je n'en avais pas entendu parler. Je suis allée à mon travail. A 3 heures $\frac{1}{4}$, nous sommes sorties en récréation. Nous n'étions pas plus tôt dans la cour que nous avons entendu toutes les cloches carillonner joyeusement. Puis nous avons entendu le tambour. Nous sommes sorties dans la rue, tout le monde courait ; nous avons écouté la lecture d'une proclamation du maire annonçant la manifestation pour ce soir.

Non, je n'oublierai jamais l'impression produite par les cloches. Si j'avais

été seule, j'aurais pleuré, pleuré. Pleuré de joie, mais pleuré aussi pour tous ceux qui ne les ont pas entendues, hélas ! Dans la cour, c'était une joie débordante. Toutes les élèves à peu près étaient présentes. Elles ont organisé une ronde folle en chantant toutes les chansons patriotiques qu'elles savaient, sans que j'aie eu besoin de leur dire. Quel bonheur après tant de malheurs ! Et maintenant, je suis impatiente. Quand reviendras-tu ? Je vais regarder tous les jours le journal pour voir si on ne parle pas de démobilisation.

Il ne faudrait pas cependant que tu viennes attraper la grippe. Au moins, que si la guerre t'a épargné, la maladie ne t'emporte pas ! (...) Aujourd'hui, la journée a été splendide. Pour une fois la nature s'était mise d'accord avec nos sentiments. Oui, il ne devait pas faire bon dans les boues de la Belgique. Avec quel plaisir les soldats ont dû laisser fusils, mitrailleuses, canons. Nous avons été bien contents ici, mais combien les soldats ont dû l'être davantage. Quelle impression lorsqu'à l'heure dite, on n'a plus rien entendu. Cela dépasse l'imagination. Ce sera une minute inoubliable qu'on aura vécue.

Alfred à Rosa, le 11 novembre 1918, à Loon, près de Dunkerque.

J'espère qu'aujourd'hui nous n'aurons pas une fausse joie. Mille choses nous prouvent que nous ne nous trompons pas. Je viens de faire une petite promenade que la pluie m'a obligé d'interrompre. Le phare de Dunkerque avait rallumé ses feux et, vers le NE, 2 fois toutes les dix secondes une lueur embrasait l'horizon : on n'avait jamais vu ça pendant la guerre.

Ce matin, le téléphoniste de service, en s'assurant que ses lignes fonctionnaient, échangeait quelques paroles avec son camarade de service au bureau de poste, me disait dans le tuyau de l'oreille : "*mon adjudant, ça y est ;*" Le téléphoniste du bureau de poste avait capté une conversation téléphonique. Peu à peu la rumeur s'ébruitait et se confirmait en même temps. Bonnet nous envoyait le passage qu'il avait pris d'une communication lancée par la tour Eiffel. C'était une partie des conditions de l'armistice. Puisque la tour Eiffel publiait les clauses de l'armistice, c'est que celui-ci avait été signé.

Pendant que nous déjeunions, le douanier Wallois, chez lequel nous mangeons, est arrivé. A voir sa figure illuminée, j'ai vu qu'il y avait du nouveau. En effet, en faisant le guet au bord de la mer, il avait vu le drapeau flotter sur une tour de Dunkerque. Le 7 novembre, il nous avait

dit : " *Je n'ai pas vu le drapeau sur la tour et tant que je l'y verrai pas, je ne croirai pas à l'armistice*" . Peu après, la cloche de Loon se mettait à sonner à toute volée, tandis que sur la mer de fortes détonations se faisaient entendre : des salves des navires.

A 6 heures, j'allais chez le commandant et je voyais la ville pavooisée comme aux grands jours.

J'ai enfin sous les yeux un radio qui dit : " *le gouvernement communique cet après-midi à la Chambre la conclusion et les conditions de l'armistice*" . J'ai nourri deux pages pour te dire que plus que jamais je suis convaincu que la guerre est enfin finie. Les armes sont déposées, on ne les reprendra pas. J'ai encore beaucoup de papier à noircir, mais fini le ronflement des marmites et le siffllement des balles.

Revenu, enfin, l'espoir de te revoir et de reprendre la vie de famille.

(...) Hélas, pourquoi faut-il que nous ayons été si durement frappés et que non seulement nous ayons payé notre lourd tribut à la guerre, mais qu'encore la maladie nous ait si cruellement frappés. Pourquoi faut-il que notre joie soit muée en tristesse ! (*Le frère d'Alfred a été tué à la cote 607 sur le front des Vosges, sa sœur est morte de la grippe espagnole*).

(...) Dehors on chante et on est joyeux ; il y a de quoi, la guerre est finie. Tout à l'heure j'évoquais avec le sergent Neveu, à l'époque caporal dans ma section, le point le plus bas où nous ayons été le soir du 10 juin, pendant la poussée boche, entre Montdidier et Noyon. Tout en causant, je me remémorais les hordes allemandes débouchant du bois de Genlis et je revoyais le défilé lamentable des blessés du 256^e. Cinq mois après, nous voyons l'Allemagne battue, déposer les armes !

Mais je te quitte pour ce soir. A demain.

Mes plus doux baisers

Alfred

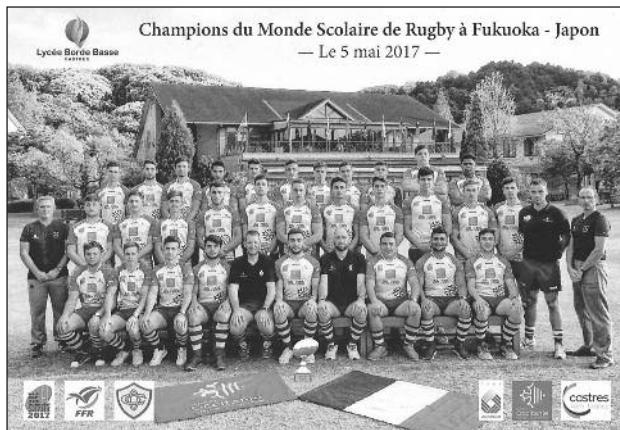
INFORMATIONS

Jean-Pierre Séverac, membre de notre Conseil d'administration, ancien élève de La Borde Basse, a été nommé, lors de la dernière assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn, directeur général de cet organisme. Il succède à notre camarade Daniel Astruc.

L'an dernier nous signalions l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction au Lycée polyvalent La Borde Basse. À la rentrée de 2017, le principal du collège Jean-Jaurès Stéphan Tondi a vu arriver dans son établissement comme principal adjoint M^{me} Nathalie Vidal et comme gestionnaire adjointe M^{me} Isabelle Le Flanchec.

Notre camarade Robert Portal de Mazamet nous avait adressé un négatif représentant toute les classes de 1^{re} (ABCM) de l'année scolaire 1946-47 avec le nom des élèves. Malheureusement ce cliché, d'un format inusité de nos jours, ne peut être reproduit sans un flou qui cache une partie de la photo. Nous conservons bien entendu la liste nominative dressée par notre camarade.

Dans le Bulletin précédent, nous annoncions : La coupe du Monde de rugby scolaire doit se dérouler au Japon du 27 avril au 5 mai 2017. Les lycéens de la Borde Basse sont qualifiés pour y participer. À titre exceptionnel, notre association avait décidé de contribuer au frais de déplacement de l'équipe. Le parcours de cette dernière, déjà championne de France, fut exemplaire. Invaincue, elle battit en finale par 9 à 3, l'équipe de Nouvelle-Zélande.



DANS NOS FAMILLES

- Le 21 avril 2017 est décédée à Castres Madame Pierrette DELMOTTE, épouse de notre camarade le colonel Georges Delmotte.
- Le 9 mai survenait le décès dans sa 91^e année de Madame Yvette AMEN, épouse de notre camarade Jacques Amen.
- Le 8 juin avaient lieu à Valdurenque les obsèques de Madame Hélène CROS, décédée à l'âge de 90 ans. Elle était l'épouse de notre camarade Pierre Cros.
- Le 2 novembre avaient lieu les obsèques de Madame Rose TREILLET, décédée dans sa 105e année. Elle était la mère de notre camarade Marie-José Berthoumieu et la belle-mère de notre camarade Marc Berthoumieu.
- Le 13 janvier 2018, les obsèques de Madame Marie-Claire ROUANET, décédée à l'âge de 86 ans, avaient lieu à Castres, elle était l'épouse de notre camarade le docteur Jean Rouanet.
- Le 19 janvier à Saint-Pierre-de-Trivisy, avaient lieu les obsèques de Monsieur Lucien FOLLIOT, décédé à l'âge de 93 ans. Il était le père de notre camarade Philippe Folliot, député du Tarn.

NOS DEUILS

- Nous n'avions pas signalé en son temps le décès de notre camarade Michel PASSABOSC en avril 2014. Élève de 1940 à 1947, il avait été gérant de société.
- Par une lettre de Madame Filhol, nous avons appris le décès le 25 août 2015 de notre camarade Jacques FILHOL. Élève de 1943 à 1946, il fit carrière dans l'enseignement et la termina à Castres comme principal du collège Jean-Monnet. Il s'était retiré en Charente.
- Par retour des bulletins qui leurs avaient été adressés, nous avons appris le décès le 20 octobre 2015 de nos camarades Laurent GUIRAUD, à l'âge de 92 ans. Demeurant à Aussillon, il fit partie des mazamétains qui venaient poursuivre à « Jaurès » leurs études secondaires. Il fut élève de

1933 à 1940, et de Pierre CAUQUIL, ancien technicien agricole, élève de 1936 à 1942.

- Il en est de même pour le bulletin adressé à Philippe EIGENSCHENCK revenu avec la mention « inconnu à l'adresse ». Notre camarade, connu au théâtre et au cinéma sous le nom de Philippe Mareuil, est décédé à Suresnes le 8 janvier 2016.
- Le 27 janvier 2017 est décédé à Castres à l'âge de 95 ans notre camarade François ALBY. Il avait été directeur de Caisse d'épargne.
- Notre camarade Maurice AZAM, ancien de l'EPS, est décédé à l'âge de 91 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 21 avril 2017. Il fut longtemps fidèle à notre réunion annuelle. Les clients de sa quincaillerie de la Place Pellisson, où l'accueil était particulièrement cordial, trouvaient toujours dans son établissement la fourniture qu'ils cherchaient.
- Le 23 mai, avaient lieu à Castres les obsèques de notre camarade Suzanne PENNEQUIN, née AUSSENAC, décédée à l'âge de 80 ans après une cruelle maladie. Elle fut un directeur administratif efficace à la mairie de Castres.
- Décédé dans sa 91e année, les obsèques de notre camarade Jean HERAIL ont eu lieu le 21 juin. Après ses études à Jaurès et un passage comme surveillant, il avait fait carrière dans l'énergie nucléaire, travaillant notamment à Cadarache.
- Le 21 septembre avaient lieu les obsèques de notre camarade Henry VIGNOLLES. Élève de 1946 à 1952, commerçant retraité, frère et beau-frère de nos camarades Jean-Louis et Anne-Marie Vignolles de Labruguière, il était âgé de 83 ans
- Le 17 octobre décédait à son domicile à Brassac notre camarade Gilbert BOYER. Élève de 1939 à 1943, ancien industriel textile, ancien président du Corps franc du Sidobre, engagé volontaire sur le front des côtes de l'Atlantique, il y avait été grièvement blessé. Il était chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, croix de guerre 1939-1945.
- Le 15 novembre décédait à Paris, où il résidait notre camarade Paul COMBASTET. Ancien conseiller fiscal et juridique, âgé de 91 ans, fidèle lecteur du bulletin, il appartenait à la même génération que Pierre Fabre dont il était l'ami.

- Le 24 novembre est décédé à Castres, notre camarade Bernard SIGE, directeur de recherche honoraire au CNRS. Il était âgé de 78 ans.
- Le 15 janvier 2018 avaient lieu à Castres, les obsèques de notre camarade Marc ALBERT. Âgé de 70 ans, il avait exercé la profession d'assureur et avait été membre du Conseil d'administration de notre association, avant que la maladie ne l'éloigne de nos rencontres.
- Le 21 janvier décédait à Castres à l'âge de 88 ans notre camarade Paul ROUANET. Ancien notaire, attaché à notre amicale, il participa à plusieurs reprises à notre banquet annuel. Il était le frère de notre camarade le Dr Jean Rouanet.
- Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès brutal à Houston (États-Unis) où il se trouvait en vacances chez son fils d'Alain DAYON. Âgé de 76 ans, il avait été proviseur du lycée La Borde Basse de 1998 à 2004. Lecteur du Bulletin, il avait écrit un article sur la Cité scolaire dans le n° de 2005.

Philippe EIGENSCHENCK 1926 – 2016

Né à Dreux le 19 octobre 1926, notre camarade devait à son père, nommé directeur de la Banque de France de Mazamet, le fait d'avoir fait à Castres une partie de sa scolarité. Il avait conservé de ses études dans notre établissement des souvenirs auxquels on le savait attaché. Dès la fin de la guerre, il débute au théâtre puis au cinéma sous l'appellation de Philippe Mareuil. [En classe, le professeur Julien (La Tsique) n'arrivait jamais à prononcer correctement son vrai nom]. Sous ce nom de scène il joue dans plusieurs pièces depuis Les Mains sales de Sartre en 1949 jusqu'à L'affaire du courrier de Lyon d'Alain Decaux et Robert Hossein en 1987. Parallèlement, il fait de la post-synchronisation et prête sa voix à nombre d'acteurs de films célèbres : John Mills, Montgomery Clift, Anthony Perkins, Mikael Caine. En 1948, il apparaît pour la première fois à l'écran dans Rendez-vous de Juillet et tourne des rôles de composition dans de nombreux films dont certains avec des metteurs en scène connus (comme Jacques Becker ou Lautner). Il figurait encore au générique de Denis film de 2005. La télévision lui apporta de la notoriété car il participa à une vingtaine de tournages dans des émissions fort suivies telles Les cinq dernières minutes – Au théâtre ce soir – Les brigades du Tigre.

Bernard SIGÉ

1939 - 2017

Né à Castres le 13 août 1939, Bernard Sigé a accompli à Jean-Jaurès de 1950 à 1957 la totalité de sa scolarité secondaire. Ses condisciples gardent de lui le souvenir d'un camarade attachant, fidèle en amitié, facétieux à l'occasion, servi par des dons multiples. Passionné par ce que l'on appelait alors les sciences naturelles on le vit sans surprise s'orienter plus tard vers la géologie. Sportif, il fut en demi-fond à l'Union Athlétique Castraise un élément qui comptait, joueur de rugby scolaire, il aimait à rappeler que son père – un ancien de l'EPS – avait joué dans l'équipe du Castres-Olympique. Doué pour le dessin, attiré par la musique qu'il pratiqua par la suite, il aimait le cinéma et savait parler de la finesse d'un film. Son humour, son sens de la répartie mirent souvent en joie ses camarades de classe. Je me souviens de cette séance de thème latin où le professeur Gineste s'efforçait de nous faire collectivement traduire un texte ayant pour titre « *l'intelligence* », tout en réclamant l'usage du tour latin (De suivi de l'ablatif) et en indiquant d'une main sa tête, siège de l'intelligence. Et Sigé de suggérer : De capite. Qui donne en prononciation française dé capitè. Ou encore passé au tableau pour une interrogation d'histoire, il avait réussi, chez Ramade, en ne sachant presque rien sur la question à tenir au moins un quart d'heure, un exploit, à force d'affirmations, de dénégations et de silences, avant d'être renvoyé à sa place.

Étudiant à la Faculté des Sciences de Toulouse à la rentrée de 1957, il obtient sa licence en 1960 et se spécialise en paléontologie à Montpellier puis à Paris où il soutient en novembre 1966 sa thèse de 3^e cycle. Attaché de recherche au CNRS à Montpellier en 1967, il est docteur d'État en 1974. Il sera Chargé de recherche en 1975 puis Directeur de recherche en 1991 au Laboratoire de Montpellier puis de Lyon. La liste de ses publications rédigées seul ou en collaboration (158), ses missions sur le terrain en Espagne, au Maroc, en Tunisie, au Pérou, en Bolivie, en Allemagne, en Slovénie, en Belgique et en France, ses rencontres avec ses collègues d'Europe, d'Amérique, d'Australie faisaient de lui un des grands spécialistes des mammifères de l'ère tertiaire. Plus particulièrement des chiroptères dont l'étude contribue à justifier la lente et évidente évolution. À propos de fossile, comment ne pas rappeler ici que Bernard Sigé fut à l'origine de la restauration et du moulage d'une pièce de référence du Palaeotherium castrense : une mâchoire d'un lointain cousin du cheval conservée au Collège Jean-Jaurès, vestige des anciennes collections d'Histoire naturelle de la ville.

Il était l'époux de Nicole Ferrière, chercheur elle aussi au CNRS et le frère du Dr Marie-Joëlle Sigé Martinez, ancienne élève du lycée de jeunes filles.

A. L.

Laboratoires Pierre Fabre

Etre partout dans le monde tout en étant là

Présents dans plus de 130 pays • Partenaire de l'Oncopôle de Toulouse

PIERRE FABRE MÉDICAMENT

PIERRE FABRE ONCOLOGIE

PIERRE FABRE DERMATOLOGIE

GLYTONE

DUCRAY

A-DERMA

AVÈNE

KLORANE

GALÉNIC

ELANCYL

RENÉ FURTERER

PIERRE FABRE SANTÉ

NATURACTIVE
LABORATOIRES PIERRE FABRE

ELGYDIUM

NICOPATCH



MÉDICAMENT

SANTÉ FAMILIALE

DERMO-COSMÉTIQUE

Nous consacrons à la recherche le quart de notre chiffre d'affaires médical, avec une préoccupation particulière pour la lutte contre le cancer. En 1989, nous lancions notre premier anti-cancéreux prescrit depuis lors à plus d'un million de patients dans 80 pays. Aujourd'hui, nous poursuivons notre effort dans nos centres de recherche de Castres, de l'agglomération toulousaine et de Saint-Julien-en-Genevois.

Nos équipes y mettent au point, jour après jour, les traitements nouveaux qui feront reculer la maladie.

Partenaires de l'Oncopôle de Toulouse, nous tenons à poursuivre notre développement dans le Sud-Ouest où nous comptons près de 4000 collaborateurs et de nombreux accords avec la recherche publique.


Pierre Fabre
de la santé à la beauté

Contact : Direction de la Communication • Tél. 05 63 62 38 50
www.pierre-fabre.com